VOTRE FACTURE DU 26/07/24 N° 522 012 921 710

Votre facture annuelle comprend le montant dû pour la période échue. Elle tient compte des mensualités déjà réglées et vous indique, par différence, le montant restant à payer ou qui vous sera remboursé.

Référence client : 318 329 946
Numéro Compte de Contrat : 524 740 109

Lieu de consommation :
CASTVILLER
4, RUE DE LA CHAPELLE
57510 HILSPRICH

MR DREIDEMY FREDERIC
CASTVILLER
4 RUE DE LA CHAPELLE
57510 HILSPRICH

Pourquoi reste-t-il un montant à régler ?

Nous avons estimé votre consommation en Electricité à 3000 kWh pour l'année. Sur la période échue, vous avez finalement consommé 5177 kWh en Electricité.

Electricité	+	1 478,55 €
Total TTC des éléments facturés	=	**1 478,55 €**
Dont Total hors TVA (1 246,06 €)		
Dont Total TVA (229,59 €)		
Prélèvements déjà effectués pour l'Electricité	-	946,00 €
Montant TTC de la facture	=	**532,55 €**
échéance au 9 août 2024		
Montant Total TTC (PRELEVE LE 09/08/24)		**532,55 €**

Votre prochain échéancier
Vous avez prélevé de 113,67 € le 09 de chaque mois

Trop-versé Electricité
Acéré au 23 de chaque mois
(Détail p.3)

VOTRE MODE DE PAIEMENT
Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte
30003016600005604114XXXX
Retrouvez vos coordonnées bancaires p.3

Pour vous repérer et mieux gérer

L'évolution de votre consommation Electricité (en kWh)

Faites des économies d'énergie en maîtrisant votre consommation

Suivez votre consommation au plus près sur votre Espace Client avec **Ma conso**

Surveillez votre consommation d'eau chaude en réglant la température de votre chauffe-eau entre 50°C et 60°C.

Avec la Facture en Ligne, vos factures sont disponibles 3 ans sur votre Espace Client. Vous pouvez les consulter et les imprimer comme justificatif de dépense.

VOTRE FACTURE EN DETAIL

Document à conserver 5 ans

Les événements Electricité sur votre période facturée

- Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.
- Sur la période facturée, les prix de l'Electricité ont changé.
- Vos Abonnement et Prix par kWh pour l'acheminement (HTT) évoluent suite à l'évolution du TURPE (Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité), conformément à votre Contrat.
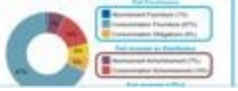
Ce que vous payez en Electricité